

10.02.2020 - 07:01 Uhr

BNP Paribas (Suisse) SA - un grand pas vers un dialogue social constructif



Zurich, Genève, le 10 février 2020 - Suite à l'annonce de 250 licenciements par BNP Paribas (Suisse) SA en novembre 2019, l'Association suisse des employés de banque (ASEB) a pris contact avec les responsables de la banque pour organiser les employés en vue de la défense de leur intérêt collectif. Le 5 décembre 2019, une assemblée du personnel a donné le mandat à l'ASEB de négocier un plan social et a élu 13 collègues pour participer à ces négociations. Le 29 janvier 2020, une nouvelle assemblée du personnel a pris connaissance du résultat de ces négociations et l'a accepté à une écrasante majorité. Le plan social a été signé le 30 janvier 2020 par la Banque, l'ASEB et une délégation du personnel.

Le plan social adopté est à la hauteur des attentes du personnel. Il tient compte des années de service et de l'âge des personnes concernées et offre des conditions de retraites anticipées avantageuses aux employés licenciés de plus de 58 ans. Il soutient aussi les efforts des personnes licenciées à la recherche d'un nouvel emploi avec une offre généreuse d'outplacement et/ou de formation. Les collaborateurs avec enfants bénéficient aussi d'une indemnité supplémentaire.

Un dialogue social plus dynamique

L'assemblée du 20 janvier a aussi adopté deux propositions qui mettent BNP Paribas (Suisse) SA sur les rails d'un dialogue social engagé et dynamique avec l'élection d'une commission du personnel et la soumission de la banque à la convention collective du secteur financier (Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire - CPB) signée par l'Association suisse des employés de banque.

L'expérience de ces négociations pour un bon plan social a démontré au personnel l'importance de la participation en cas de moment difficile, comme c'est le cas lors d'un licenciement collectif, mais pas seulement. L'engagement de l'ASEB et les adhésions massives des employés à l'ASEB ont joué un rôle déterminant pour obtenir l'ouverture des négociations et un plan social généreux. La représentation du personnel qui sera élue devra rester vigilante afin que le dialogue social entamé par le groupe BNP Paribas avec la signature en 2018 de l'" Accord Droits Fondamentaux et socle social mondial BNP Paribas " et durant les négociations du plan social trouve son rythme de croisière en Suisse aussi.

Plus d'informations :

Denise Chervet, directrice de l'ASEB, Tél. : +41 79 408 92 40
Clément Dubois, responsable régional, Tél. : +41 22 810 27 13



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100016135/100841486> abgerufen werden.